



Déclaration de Québec sur la pénurie de personnel enseignant

Adoptée le 19 novembre 2024 dans le cadre de la rencontre de la CAFÉ

Considérant qu'une pénurie grave d'enseignantes et d'enseignants francophones qualifiés sévit au Canada et que cette pénurie ne semble pas près de se résoudre;

Considérant que cette pénurie fragilise les services aux élèves, nuit à leurs conditions d'apprentissage et met en péril la survie de certaines écoles francophones;

Considérant que les conditions de travail difficiles et la dévalorisation de la profession ont contribué aux difficultés de maintenir en poste le personnel qualifié et au manque d'attractivité de l'enseignement;

Considérant que la pénurie entraîne l'ajout d'un grand nombre de personnels non qualifiés, ce qui surcharge le personnel expérimenté et occasionne une déprofessionnalisation du travail des enseignantes et enseignants;

Considérant l'importance fondamentale de l'enseignement en français, l'une des deux langues officielles du Canada;

Considérant le cri du cœur des enseignantes et enseignants francophones, dont nous portons fièrement la voix;

Nous réclamons, en toute urgence, que **les gouvernements provinciaux** :

1. **Améliorent les conditions de travail et d'enseignement**, notamment en diminuant la lourdeur de la tâche, en réduisant le nombre d'élèves par classe et en revoyant sa composition, et ce, dans le but de contribuer à maintenir en poste les enseignantes et enseignants qualifiés;
2. **Mettent en place des mesures concrètes pour attirer une relève en enseignement**, notamment par un meilleur accès aux études en enseignement, par une bonification à l'aide financière aux études ainsi que par la valorisation de la profession enseignante sur toutes les tribunes;
3. **Fournissent un environnement de travail sain à l'ensemble du personnel enseignant**, un milieu exempt de violence et de discrimination et propice à la collaboration;

4. **Garantissent une formation initiale de qualité** pour former suffisamment de relève et à laquelle est octroyé un financement équitable afin de permettre aux enseignantes et enseignants de maîtriser les compétences professionnelles requises et de répondre aux exigences du métier;
5. **Lancent une campagne de promotion de l'enseignement en français** en rappelant la contribution essentielle des élèves et des enseignantes et enseignants issus de la diversité des communautés de la Francophonie;
6. **Collaborent activement avec les organisations syndicales** pour identifier et mettre en œuvre des solutions pratiques à la pénurie en tenant compte des réalités spécifiques de chaque milieu scolaire.

Cette situation n'est plus un simple défi, elle représente une urgence pour l'avenir de nos systèmes éducatifs, de même que pour l'épanouissement de la langue française et de ses cultures. Nous ne pouvons rester indifférents face à cette crise qui touche directement l'avenir de nos enfants et de nos communautés.

Signée en date du 19 novembre 2024 par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

Cette déclaration a été rédigée en présence de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB), du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique (SEPF), de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (FES) et de l'Association des enseignantes et enseignants de Terre-Neuve-et-Labrador (NLTA).

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) était également présente à titre d'observatrice.